

# MEURCHIN

## Samedi 22 juillet 2017 de 06H00 à 18H00 47 ème MARCHÉ aux PUCES REGIONAL

Organisé par l'amicale des anciens Sapeurs-Pompiers de Meurchin et environs

### 5 euros les 3 mètres

Les permanences pour les inscriptions auront lieu à la salle des associations 5 cité de la gare à MEURCHIN

Pour les rues et quartiers : rue Jules Guesde des feux tricolore jusque la rue du 8 Mai: rue Gambetta : Victor Hugo  
rue Gambetta : rue Barbusse : chemin des près : rue du Moulin : Chanteloup : résidence les Maraichons.  
Et résidence les près.

**Pour les Meurchinois devant chez eux**

Le mercredi 14 juin 2017 de 17h à 19h

Le samedi 17 juin 2017 de 10h à 12h

**Pour l'ensemble des Meurchinois :** Le mercredi 21 juin 2017 de 17h à 19h

Le samedi 24 juin 2017 de 10h à 12h

**Pour l'ensemble des Meurchinois et les extérieurs :**

Les mercredis 28 juin : 05 juillet : 12 juillet : 2017 de 17h à 19h

Les samedis 01 juillet : 08 juillet et 15 juillet 2017 de 10h à 12h

Dernière permanence le Mercredi 19 juillet 2017 de 17h à 19h

**Les inscriptions par courrier sont à adresser à :**

Mairie de MEURCHIN place Jean Jaurès

Amicale des sapeurs-pompiers des anciens sapeurs-pompiers et environs

\_ Service Marché aux puces 62410 MEURCHIN

Y joindre le règlement par chèque à l'ordre de l'amicale des anciens sapeurs-pompiers de Meurchin. Une copie de la carte d'identité, une enveloppe timbrée et le nombre de mètres désirés. Aucune inscription ne sera prise par téléphone (sans exception) Pour les véhicules? Réservés un emplacement pour ne pas empiéter trop sur la chaussée (raisons de sécurité) PS : le jour du marché nous ne prenons plus d'inscriptions ou exceptions. Pour la rue Barbusse exception des 2 cotés que pour les habitants de cette rue pour raison de sécurité en respectant les 4 mètres de passage pour les véhicules de services. Aucun véhicule ne sera admis : pour les rues Victor Hugo 2 cotés et Gambetta 1 côté du service technique pour le déballage, pour le chemin des près un seul côté sera permis pour un non respect de sécurité les années précédentes. **Sur ordre du Préfet le jour des inscriptions. Noter sur les feuilles d'inscriptions le N° d'immatriculation de chaque véhicule rentrant sur le Marché aux puces.**

Le Secrétaire : BLAIN Bernard

Le Président : LEBORGNE José

